

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



18176331

Je



28 NOV. 2018

Greffe

N° d'entreprise : 0867.366.179

Dénomination

(en entier) : D.B.M.

(en abrégé) :

Forme juridique : société privée à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Rue d'Ougrée 95B à 4031 - LIEGE

Objet de l'acte : Transfert de siège social

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25 octobre 2018 :

"1. L'assemblée générale décide à l'unanimité de transférer le siège social de la SPRL "D.B.M." à dater de ce jour, à l'adresse suivante :

Rue des Meuneries 11 à 4650 HERVE

2. A l'unanimité, l'assemblée confère tous pouvoirs aux gérants et à Madame Anne SCIASCIA expert-comptable, représentant la scs Anne SCIASCIA, administrateur délégué de la SA TRIGONE-CONSEIL ayant son siège social, Voie de l'Air Pur 17/19 à 4052 BEAUFAYS, chacun agissant seul avec faculté de substitution, en qualité de mandataire aux fins d'exécuter les résolutions qui précèdent, et notamment procéder aux éventuelles publications aux Annexes du Moniteur belge et effectuer toute modification des données de la société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des Guichets des Entreprises."

Anne Sciascia
représentant la scs Anne Sciascia
elle-même représentant la SA Trigone-Conseil

mandataire

déposé en même temps : procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25 octobre 2018

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/12/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B.Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiersAu verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).